



NOTE DE PRESSE

Date : **Mardi 4 avril**

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

En présence de :

Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay

Nicolas Simonneau, technicien voirie

NOTE DE PRESSE

La rue Gaston-Niquet fermée à la circulation automobile

En raison de fissures constatées au niveau du mur de soutènement de la rue Gaston-Niquet, en bas du parking des halles, la Ville de Parthenay ferme la rue à la circulation à compter du 6 avril.

Les services techniques ont constaté une rapide évolution des fissures du mur de soutènement longeant la rue Gaston-Niquet en bas du parking des halles.

En effet, ce mur se dégrade et certaines parties s'en désolidarisent laissant douter de sa capacité à supporter le poids des véhicules.

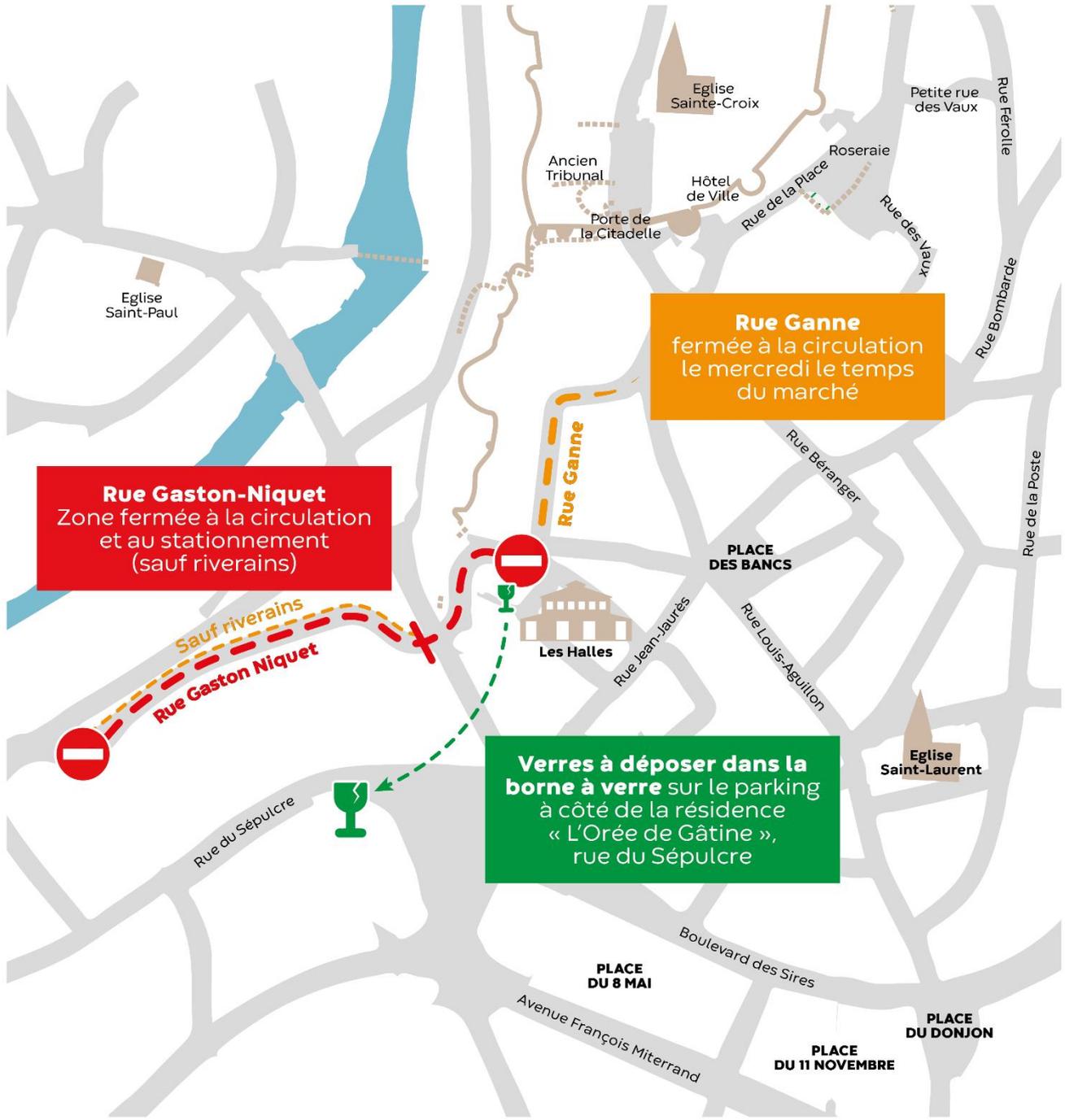
Par mesure de sécurité et à titre conservatoire, la municipalité de Parthenay a donc décidé de prendre un arrêté de circulation de 4 mois à compter du 6 avril, sur la portion de la rue Gaston-Niquet concernée et le pont au-dessus de la côte de Saint-Paul.

Le stationnement sur la partie basse du parking des halles est lui aussi interdit.

La rue Ganne sera fermée à la circulation le mercredi, le temps du marché.

La borne à verre du parking des Halles est retirée puisque le camion qui la collecte ne pourra plus accéder à ce parking. Pour le tri de vos verres, la ville invite les habitants à les déposer dans le conteneur à verre situé sur le parking à côté de la résidence « l'Orée de Gâtine » rue du Sépulcre.

Afin de déterminer les raisons des fissures, la Municipalité va lancer une étude d'expertise structure dans les plus brefs délais. Les travaux de rénovation nécessaires seront réalisés en suivant les préconisations du diagnostic. La durée des mesures restrictives concernant la circulation seront alors adaptées au planning des travaux.



Rue Gaston-Niquet
Zone fermée à la circulation
et au stationnement
(sauf riverains)

Rue Ganne
fermée à la circulation
le mercredi le temps
du marché

**Verres à déposer dans la
borne à verre** sur le parking
à côté de la résidence
« L'Orée de Gâtine »,
rue du Sépulcre

Sauf riverains
Rue Gaston Niquet

